



Mieux comprendre le rôle de l'arpenteur-géomètre et du courtier immobilier

Cette formation vise à éclairer les praticiens sur le rôle précis de l'arpenteur-géomètre et du courtier immobilier dans leurs dossiers. Les sujets traités seront les suivants :

- Rôle de l'arpenteur-géomètre
- Type de mandats possibles
- Piquetage
- Certificat de localisation
- Délai de validité du certificat
- Les déclarations du vendeur dans le résidentiel et la copropriété,
- L'importance de tous les documents dans un dossier de courtier immobilier
- Le formulaire AS, avis de réalisation de conditions;
- La notion de « vendu sans garantie légale aux risques et périls des acheteurs »

CONFÉRENCIÈRES: Chantal Arguin, arpenteur-géomètre
Luce Fecteau, courtier immobilier

DATE : Le 8 février 2018, de 12h15 à 13h45 (aucun repas ne sera servi)

LIEU : Salle des mariages au Palais de justice de Québec

COÛT : Membre du Jeune Barreau : 20\$
Membre du Barreau : 40\$

**Places
limitées**

LA CONFÉRENCE EST ACCRÉDITÉE PAR LE BARREAU POUR UNE DURÉE DE 1H30

INSCRIPTION : Mme Julie Trottier au (418) 529-0301
formation@barreaudequebec.ca

INFORMATIONS : Me Chloé Faucher-Lafrance (responsable de l'activité)
418 265-1559

Fiche d'inscription

Mieux comprendre le rôle de l'arpenteur-géomètre et du courtier immobilier

Le 8 février 2018

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

Année d'admission au Barreau : _____

Signature :

Faire parvenir la fiche d'inscription **accompagnée de votre paiement**, avant le 2 février 2018, via le site du Jeune Barreau de Québec ou par chèque à l'ordre du JEUNE BARREAU DE QUEBEC, au 300, boul. Jean-Lesage, RC-21 (casier #1) Québec (Québec) G1K 8K6 ou par télécopieur au (418) 522-4560.